



RÉFÉRENT SÉCURITÉ

V4-08/2021

Public et prérequis

- Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de salarié désigné compétent en matière de Santé et Sécurité au Travail

Durée

- 3 jours non consécutifs avec une intersession d'au moins un mois
- De 1 à 10 personnes

Maintien des connaissances

- Non obligatoire, préconisation d'une journée tous les deux ans

Réglementation

- Art L4121-1 du Code du Travail
- Art L4644-1 du Code du Travail
- Loi n° 2011-867 du 20 juillet 2011

Principaux contenus

- ◆ Les différents enjeux : humains, économiques et financiers
- ◆ Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux
- ◆ Les différents niveaux de prévention :
 - Les principes généraux de prévention
 - La connaissance des risques professionnels
- ◆ Les différents acteurs de la prévention
- ◆ Le rôle du salarié désigné compétent
- ◆ Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations en Santé et Sécurité au Travail
- ◆ La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place d'un plan d'action

Modalités de la formation

- Présentiel.

Documents administratifs remis

- Bibliothèque ED de l'INRS

Objectifs généraux

- ◆ Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques du Réseau Prévention (CNAMTS/INRS)
- ◆ Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques
- ◆ Repérer les risques d'atteintes à la santé des salariés
- ◆ Identifier des mesures de préventions à partir de l'évaluation des risques
- ◆ Contribuer à la mise à jour des documents Santé et Sécurité au Travail (registre, DUERP, plan de prévention...)
- ◆ Situer son rôle parmi les acteurs internes et externes en Santé et Sécurité au Travail

Les plus de la formation



- ◆ Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques.

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ La méthode de l'évaluation s'insère tout au long de la formation
- ◆ Contrôle des connaissances théoriques par QCM à l'issues du deuxième jour
- ◆ Contrôles des connaissances pratiques lors de la restitution d'un travail d'intersession le troisième jour.

Validation

- ◆ Attestation de fin de formation validant les acquis.

Compétences et/ou habilitations spécifiques requises pour l'animation

Titre	Approvisionnement
Formateur certifié par l'Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS	Interne
Formateur Certifié EVRP/SDC	Interne

Ressources pédagogiques pour le formateur

Supports obligatoires	
Titre	Approvisionnement
Document de l'INRS ED 6141, ED 110, ED 902	Service Pédagogique
Conducteur pédagogique SECURIPREV	Service Pédagogique
Tableaux de sinistralité de la CNAMTS	Service Pédagogique
Titre	Approvisionnement
Technique : Ordinateur, ensemble multimédia	Secrétariat Pédagogique
Document unique, registre At/MP et analyses diverses des AT	Site Client

Ressources pédagogiques pour les stagiaires

Supports obligatoires à dupliquer	
Titre	Approvisionnement
Carnet d'exercices EvRP	Interne
Bibliothèque ED de l'INRS	ED INRS

Supports individuels à remettre obligatoirement		
Titre, Nature	Code, référence	Approvisionnement
Attestation de présence		Secrétariat Pédagogique
Attestation de formation		Secrétariat Pédagogique